



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 99518

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation très critique de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris). Faute d'effectifs suffisants, des services de réanimation des hôpitaux parisiens sont contraints de refuser l'admission de patients et des services d'urgences sont engorgés depuis plusieurs mois, notamment à Tenon (Paris 20e) et à Saint Antoine (12e). Pourtant, la direction de l'établissement entendrait pour 2011 supprimer environ 1 300 postes appliquant ainsi le plan de restructuration décidée sans évaluation préalable des besoins par la précédente direction et qui prévoit la suppression de plus de 3 000 postes entre 2010 et 2014. Elle l'alerte sur la capacité actuelle de l'AP-HP à maintenir un bon niveau de qualité des soins et d'accès aux soins pour tous avec la mise en oeuvre de cette politique de restriction des moyens.

Texte de la réponse

Le plan stratégique de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) pour la période 2010-2014, approuvé par son conseil de surveillance en septembre 2010, met l'accent sur l'organisation des filières de prise en charge, notamment en ce qui concerne l'accueil du patient après son passage dans le service des urgences. Il est prévu la mise en place de départements d'aval des urgences, destinés à améliorer la prise en charge des patients non programmés, notamment en évitant les séjours indûment prolongés. Un travail de formalisation est en cours en lien étroit avec la collégiale des médecins urgentistes. Par ailleurs, la construction de filières implique, notamment pour la prise en charge des patients âgés, la mise en place de structures de soins de suite et de réadaptation en aval des lits de médecine. L'enjeu est que le patient, en fonction de l'évolution de sa pathologie, puisse être accueilli dans une structure adaptée.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99518

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 mai 2011

Question publiée le : 8 février 2011, page 1171

Réponse publiée le : 24 mai 2011, page 5586